

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2006

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, vendredi le 7 juillet 2006, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Madame et Messieurs les conseillers Carine Lachapelle, Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Madame Déborah Bélanger, mairesse et présidente de l'assemblée.

Madame Claire Coulombe, greffière, et Monsieur Michel Robidoux, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

Monsieur Jean-Charles Clément, inspecteur en bâtiment, est également présent.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

225/07-07-06

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en reportant les items suivants :

- C.1 Embauche d'un directeur des loisirs et de la culture*
- D.3 Appel d'offres no. 2006-06 pour la fourniture de plaques de noms de rues et de numéros civiques : octroi de contrat*
- E.1 Règlement numéro 98 sur la numérotation civique*
- H.2 Entente à l'utilisation d'une partie de surlargeur de l'emprise du parc linéaire*
- K.2 Portes d'entrée du CSCVR.*

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2006
3. Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 26 juin 2006

#### **Période de questions du public**

#### **B Gestion financière**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de juin 2006
2. Règlement d'emprunt numéro 84 : Approbation des comptes soumis
3. Annulation de soldes créditeurs et débiteurs de moins de 10,00 \$

#### **C Gestion administrative**

1. Embauche d'un directeur des loisirs et de la culture- *reporté*
2. Nomination des rues

#### **D Contrat et appel d'offres**

1. Appel d'offres no. 2006-05 relatif au déneigement dans le secteur L'Annonciation
2. Appel d'offres no. 2006-07 relatif au déneigement dans le secteur L'Annonciation
3. Appel d'offres no. 2006-06 pour la fourniture de plaques de noms de rues et de numéros civiques : octroi de contrat- *reporté*



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2006

**E Avis de motion**

1. Règlement numéro 98 sur la numérotation civique- *reporté*

**F Adoption des règlements**

1. Adoption du règlement numéro 97 décrétant des travaux de construction de trottoirs dans les parties Nord et Sud et d'un égout pluvial dans la partie Nord, sur la rue Principale du secteur L'Annonciation, et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts
2. Règlement numéro 97 : Date de la tenue du registre

**G Sécurité publique**

**H Transport routier**

1. Appui au Club Quad Iroquois
2. Entente à l'utilisation d'une partie de surlargeur de l'emprise du parc linéaire - *reporté*

**I Hygiène du milieu**

**J Urbanisme et mise en valeur du territoire**

1. Mandats à un avocat : Dossiers d'infraction
2. Informations sur les lacs

**K Loisirs et culture**

1. Demande du Comité de la Gare de L'Annonciation
2. Portes d'entrée du CSCVR- *reporté*
3. Entente avec la Croix-Rouge
4. Travaux au camping municipal

**L Divers**

1. Tournoi de golf de la Fondation du CHDL-CRNV
2. Tournoi de pêche de l'association des résidents du Lac-Marsan
3. Demande de la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Véronique
4. Fermeture de bureaux de poste et d'installations postales

**Période de questions du public**

**M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.**

**ADOPTÉE**

226/07-07-06

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2006**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2006;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2006 soit adopté tel que préparé par Madame Claire Coulombe, greffière.

**ADOPTÉE**

227/07-07-06

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 26 JUIN 2006**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance d'ajournement du 26 juin 2006;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par la conseillère Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2006

Que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 26 juin 2006 soit adopté tel que préparé par Madame Claire Coulombe, greffière.

**ADOPTÉE**

### Période de questions du public

Madame Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Plaintes pour bruit excessif, construction sans permis et camping illégal;
- Obligation d'installer un numéro civique au chemin;
- Contrôle des embarcations à moteur;
- Aménagement d'une piste cyclable pour le secteur du Lac-Marsan;
- Lavage des bateaux;
- Qualité de l'eau;
- Nomination des rues;
- Abris d'auto temporaires;
- Coupe de bois au Lac-Marsan.

### GESTION FINANCIÈRE

228/07-07-06

#### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE JUIN 2006

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de juin 2006 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 510643 à 510999) :	143 032,52 \$
Remises fédérales et provinciales :	51 902,64 \$
Comptes courants (ch. # 60828 à 61021) :	1 452 945,72 \$
Total :	1 647 880,88 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

**ADOPTÉE**

229/07-07-06

#### RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 84 : APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2006

D'autoriser le paiement de factures relatives au règlement d'emprunt numéro 84 au montant total de 195 454,12 \$ (coût net de 183 655,88 \$), le tout conformément au rapport préparé par le trésorier en date du 4 juillet 2006.

### ADOPTÉE

### ANNULATION DE SOLDES CRÉDITEURS ET DÉBITEURS DE MOINS DE 10,00 \$

Les membres du Conseil désirant plus d'informations relativement à ce sujet, reportent l'étude de celui-ci à une séance ultérieure.

### GESTION ADMINISTRATIVE

230/07-07-06

Remplacée  
par la  
résolution  
numéro  
346/10-10-06

### NOMINATION DES RUES

**CONSIDÉRANT** que, tel qu'entendu avec Postes Canada suite au regroupement des Municipalités de L'Annonciation, Marchand et Sainte-Véronique, les adresses postales doivent être modifiées ainsi que certains noms de rues, routes, chemins, montées, boulevards, impasses et rangs pour le 20 novembre 2006;

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'adopter les noms de rues, routes, chemins, montées, boulevards, impasses et rangs suivants devant être effectifs le 20 novembre 2006 et de transmettre la présente résolution, pour avis, à la Commission de toponymie du Québec :

Route	117 Nord	Rue des	Chênes
Route	117 Sud	Chemin des	Chevreuils (privé)
Chemin du	5 <sup>e</sup> Rang Nord	Chemin	Cochet (privé)
Chemin du	5 <sup>e</sup> Rang Sud	Rue des	Colibris
Chemin des	Aigles	Chemin de la	Colline (privé)
Montée	Alphonse	Rue	Côté
Rue	Beaudoin	Chemin des	Côtes
Montée	Bédard	Rang des	Cyr
Rue	Bégin	Rue	Daudelin
Route	Bellerive	Chemin	David (privé)
Montée	Bellevue	Chemin	Deehy (privé)
Montée	Bigras	Chemin	Dehoux (privé)
Rue	Boileau	Rue	Desjardins
Chemin du	Boisé	Montée	Desroches
Rue des	Bouleaux	Chemin	Desrosiers (privé)
Rue	Brisebois	Chemin	Dosithée-Boileau
Chemin	Broekaert	Chemin	Dubé
Rue	Brun	Chemin des	Dunes
Chemin	Brunet (privé)	Rue	Élie
Chemin de la	Butte	Chemin des	Épervièrès
Rue	Cartier	Rue des	Épinettes
Rue des	Cèdres	Rue des	Érables
Rue des	Cerisiers (privé)	Montée	Eugène
Impasse	Chaboillez	Chemin	Eugène-Danis
Chemin	Chaboillez Est	Chemin	Falardeau
Chemin	Chaboillez Ouest	Boulevard	Fernand-Lafontaine
Montée	Chagnon	Chemin	Fex
Chemin	Champagne (privé)	Chemin	Fortin (privé)
Chemin	Chapleau	Chemin	Francisco
Montée	Charbonneau	Rue	Gagnon
Rue	Charette	Montée du	Galet
Montée	Charles	Chemin	Gargantini



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

### SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2006

Impasse	Gauthier		
Rue	Giroux		
Rue	Grammond		
Chemin	Grant	(privé)	
Chemin des	Hauts-Bois	(privé)	
Chemin des	Hêtres		
Rue des	Hirondelles		
Chemin	Houle		
Chemin	Isabelle		
Chemin	Johansson	(privé)	
Chemin	Joly	(privé)	
Chemin	Joseph-Tremblay		
Montée	Kiamika		
Chemin de	La Ferme	(privé)	
Chemin de	La Macaza		
Rue	Labelle Nord		
Rue	Labelle Sud		
Montée	Labrèche	(privé)	
Chemin du	Lac-Alexandre		
Chemin du	Lac-aux-Bois-Francis Est		
Chemin du	Lac-aux-Bois-Francis Ouest		
Chemin du	Lac-Bélanger		
Chemin du	Lac-Boileau Est		
Chemin du	Lac-Boileau Ouest		
Montée du	Lac-Castor		
Chemin du	Lac-Cloche		
Chemin du	Lac-de-la-Haie		
Chemin du	Lac-Jaune		
Chemin du	Lac-Kiamika		
Impasse	Lac-Lanthier		
Montée du	Lac-Lanthier		
Chemin du	Lac-Lanthier Est		
Chemin du	Lac-Lanthier Ouest		
Chemin du	Lac-Malo		
Montée du	Lac-Marsan		
Chemin du	Lac-Marsan Est		
Chemin du	Lac-Marsan Ouest		
Chemin du	Lac-McCaskill		
Chemin	Lacoste		
Montée du	Lac-Paquet		
Chemin du	Lac-Paquet Est		
Chemin du	Lac-Paquet Ouest		
Chemin du	Lac-Scott	(privé)	
Montée des	Lacs-Noirs		
Chemin du	Lac-Vert		
Chemin	Lafond	(privé)	
Chemin	Laliberté		
Chemin	Lalonde		
Rue	Landry		
Rue	L'Annonciation Nord		
Rue	L'Annonciation Sud		
Route de	L'Ascension		
Rue	Lavoie		
Montée	Leclerc		
Rue de	L'École		
Chemin	Lefebvre	(privé)	
Rue	Léger		
Impasse	Lemay		
Chemin de	L'Érablière		
Chemin	Létourneau	(privé)	
Chemin	Lord		
Montée	Lortie		
Rue	Lussier		
Chemin du	Marécage		
Montée	Marois		
Rue	Martineau		
Chemin des	Méandres		
Chemin	Melançon		
Rue des	Mélèzes		
Chemin des	Merisiers		
Rue des	Merles		
Rue des	Mésanges		
Montée	Miron		
Rue	Moffette		
Rue de la	Montagne		
Chemin	Moreau	(privé)	
Chemin	Morin	(privé)	
Rue du	Moulin		
Chemin du	Moulin-Girard		
Chemin de la	Mullen		
Chemin	Nadon		
Montée	Noël		
Rue des	Noisetiers		
Chemin	Papp		
Chemin	Papp	(privé)	
Chemin du	Parc-Industriel		
Montée du	Paysan	(privé)	
Rue	Pelletier		
Chemin des	Perdrix	(privé)	
Rue	Perrier		
Chemin du	Petit-Gard		
Chemin du	Petit-Lac-Lanthier		
Chemin du	Petit-Lac-Lanthier	(privé)	
Chemin du	Petit-Lac-Noir		
Rue des	Peupliers		
Chemin	Pilon	(privé)	
Rue des	Pins		
Chemin	Poirier	(privé)	
Rue du	Pont		
Chemin de la	Presqu'île		
Rue	Radermaker		
Chemin du	Rapide		
Impasse	Richard		
Rue	Riopel		
Chemin de la	Rive		
Impasse de la	Rivière		
Chemin de la	Rivière Nord		
Chemin de la	Rivière Sud		
Rue	Robidoux		
Chemin	Rochon	(privé)	
Rue	Rosaire		
Chemin du	Ruisseau		
Rue des	Sapins		
Rue des	Saules		
Chemin	Séguin		
Chemin	St-Amant		
Chemin	St-Joseph	(privé)	
Chemin	Tardif		
Chemin	Telmosse		
Rue	Therrien		
Rue des	Tilleuls		
Chemin du	Torrent	(privé)	
Chemin du	Tour-du-Lac-Tibériade		
Chemin de la	Tourterelle		
Chemin	Tremblay		
Chemin	Trudel		
Chemin	Vallée	(privé)	



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2006

Que les présentes nominations prévalent sur toute nomination de rues, routes, chemins, montées, boulevards, impasses et rangs effectuée par des résolutions antérieures des anciennes Municipalités de L'Annonciation, de Marchand et de Sainte-Véronique portant sur le même sujet.

**ADOPTÉE**

### **CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

231/07-07-06

#### **APPEL D'OFFRES 2006-05 RELATIF AU DÉNEIGEMENT DANS LE SECTEUR L'ANNONCIATION**

**CONSIDÉRANT** que la Ville a procédé à un appel d'offres pour le déneigement des chemins, montées, rues, parcs et stationnements dans le secteur L'Annonciation pour une distance approximative de 17 kilomètres;

**CONSIDÉRANT** que cet appel d'offres prévoyait un contrat d'un (1) an, ou de deux (2) ans ou de trois (3) ans à compter de l'année 2006-2007, à raison d'un taux du kilomètre, tel contrat devant être en vigueur de la première chute de neige à la dernière chute de neige de chacune des années concernées;

**CONSIDÉRANT** qu'un seul soumissionnaire a répondu à l'appel d'offres mais que celui-ci n'a présenté aucun prix, mentionnant que les termes de celui-ci ne lui convenaient pas;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De procéder à un nouvel appel d'offres relatif au déneigement dans le secteur L'Annonciation.

**ADOPTÉE**

232/07-07-06

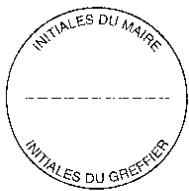
#### **APPEL D'OFFRES 2006-07 RELATIF AU DÉNEIGEMENT DANS LE SECTEUR L'ANNONCIATION**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs au déneigement dans le secteur L'Annonciation faisant partie de l'appel d'offres no. 2006-07 de la Ville, tel que préparés en date du 7 juillet 2006.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées sur invitation écrite pour le déneigement des chemins, montées, rues, parcs et stationnements dans le secteur L'Annonciation pour une distance approximative de 17 kilomètres, auprès des entrepreneurs suivants : Narcisse Gargantini et Fils Excavation inc., Excavation René Boileau enr. et Entreprise Martin Gareau enr.

Les soumissionnaires devront prévoir un contrat d'un (1) an soit pour l'année 2006-2007, à raison d'un taux horaire (à l'heure) par camion pour toute la durée du contrat, tel contrat devant être en vigueur de la première chute de neige à la dernière chute de neige.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2006

Les équipements requis sont les suivants : trois (3) camions 4x4 munis d'une pelle sens unique (one way) et d'une aile droite de côté. La date de fabrication des camions ne devra pas être antérieure à l'année 1992.

Que les soumissions comprennent tous les travaux décrits aux devis et documents de soumission, soit à l'appel d'offres no. 2006-07 de la Ville daté du 7 juillet 2006 et que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de Monsieur Michel Robidoux, directeur des travaux publics, ou de Madame Lise Cadieux, greffière adjointe.

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **SOUMISSION DÉNEIGEMENT DANS LE SECTEUR L'ANNONCIATION** » jusqu'à 14h00, heure locale, le 2 août 2006 à l'adresse suivante, pour être ouvertes publiquement par la greffière, ou son substitut, le 2 août 2006 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous la forme d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Rivière-Rouge, ou d'un cautionnement de soumission valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions, d'un montant de dix mille dollars (10 000,00 \$). Pour le cas d'un cautionnement de soumission, celui-ci devra être accompagné d'une lettre d'intention originale d'une compagnie d'assurances ou d'une institution financière habilitée à se porter caution en vertu des lois particulières qui les régissent s'engageant, si un contrat découle de la soumission, à remplacer le cautionnement de soumission par des cautionnements équivalents chacun à cinquante pour cent (50%) de la valeur fixée à 10 000,00 \$ : 1er pour gages, matériaux et main-d'œuvre; 2e pour exécution. Cependant, le cautionnement doit demeurer valide pour toute la durée du contrat, soit pour l'année 2006-2007.

Que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

**ADOPTÉE**

### **ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

233/07-07-06

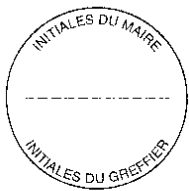
### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 97 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS DANS LES PARTIES NORD ET SUD ET D'UN ÉGOUT PLUVIAL DANS LA PARTIE NORD, SUR LA RUE PRINCIPALE DU SECTEUR L'ANNONCIATION, ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS**

Les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement numéro 97 et renoncent à sa lecture, ledit projet de règlement leur ayant été remis à la séance d'ajournement du 26 juin 2006 et ayant été transmis à Madame Carine Lachapelle et Messieurs Normand Girouard et Yves Sigouin en date du 4 juillet 2006.

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 97 décrétant des travaux de construction de trottoirs dans les parties Nord et Sud et d'un égout pluvial dans la partie Nord, sur la rue Principale du secteur L'Annonciation, et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2006

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE  
VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

RÈGLEMENT NUMÉRO 97

### DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS DANS LES PARTIES NORD ET SUD ET D'UN ÉGOUT PLUVIAL DANS LA PARTIE NORD, SUR LA RUE PRINCIPALE DU SECTEUR L'ANNONCIATION, ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS

**ATTENDU** qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de construction de trottoirs dans les parties Nord et Sud et d'un égout pluvial dans la partie Nord, sur la rue Principale (Route 117) du secteur L'Annonciation, tels travaux devant être exécutés préalablement à la réalisation des travaux d'aménagement du Centre-Ville;

**ATTENDU** que le coût total de ces travaux, ainsi que les frais incidents, est estimé à 450 000,00 \$;

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance d'ajournement du 26 juin 2006;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu unanimement  
qu'il soit ordonné, statué et décrété par le présent règlement, ce qui suit, à savoir :

#### **ARTICLE 1 :**

Le présent règlement est identifié par le numéro 97 et s'intitule « Règlement numéro 97 décrétant des travaux de construction de trottoirs dans les parties Nord et Sud et d'un égout pluvial dans la partie Nord, sur la rue Principale du secteur L'Annonciation, et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts ».

#### **ARTICLE 2 :**

Le préambule ainsi que l'annexe auxquels il est fait référence dans le présent règlement en font partie intégrante comme si au long reproduit.

#### **ARTICLE 3 :**

Le Conseil est autorisé à exécuter et/ou à faire exécuter les travaux suivants sur une partie de la rue Principale (Route 117) du secteur L'Annonciation :

Des travaux de construction de trottoirs dans les parties Nord et Sud, de construction d'un égout pluvial dans la partie Nord, de corrections à l'égout pluvial existant dans la partie Sud et d'autres travaux, selon l'estimation des coûts et la description des travaux à effectuer préparée par le directeur des travaux publics, Monsieur Michel Robidoux, et le trésorier, Madame Pauline Legault, et daté du 26 juin 2006, lequel document fait partie intégrante du présent règlement comme ANNEXE « A », tels travaux dont le coût total s'élève à la somme de 450 000,00 \$.

#### **ARTICLE 4 :**

Le Conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 450 000,00 \$ pour les fins du présent règlement.

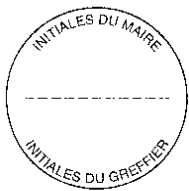
#### **ARTICLE 5 :**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 450 000,00 \$ sur une période de vingt (20) ans.

#### **ARTICLE 6 :**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la Ville, une taxe spéciale d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2006

### ARTICLE 7 :

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

### ARTICLE 8 :

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

### ARTICLE 9 :

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE

(Signature)

(Signature)

Déborah Bélanger

Claire Coulombe

234/07-07-06

### RÈGLEMENT NUMÉRO 97 : DATE DE LA TENUE DU REGISTRE

**CONSIDÉRANT** l'adoption du règlement numéro 97 décrétant des travaux de construction de trottoirs dans les parties Nord et Sud et d'un égout pluvial dans la partie Nord, sur la rue Principale du secteur L'Annonciation, et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de tenir un registre afin de permettre aux personnes habiles à voter de l'ensemble de la Ville, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire, de se prononcer sur ledit règlement numéro 97;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis public sera affiché aux endroits déterminés par le Conseil et publié dans le journal L'Information du Nord édition du 15 juillet 2006;

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,  
appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De tenir un registre pour les personnes habiles à voter de l'ensemble de la Ville, le lundi 24 juillet 2006 de 9 heures à 19 heures, au bureau de la Ville situé au 25 rue Principale Sud, L'Annonciation.

**ADOPTÉE**

### TRANSPORT ROUTIER

235/07-07-06

### APPUI AU CLUB QUAD IROQUOIS

**CONSIDÉRANT** que le Club Quad Iroquois a trouvé une alternative permanente à la problématique des chemins et routes où ses membres circulent dans le secteur Est de Rivière-Rouge (chemin Trudel et chemin des Côtes);

**CONSIDÉRANT** que, pour ce faire, le Club Quad Iroquois doit demander des droits de passage sur des terres publiques auprès des ministères concernés et qu'en ce sens, il nécessite l'appui de la Ville de Rivière-Rouge;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2006

D'appuyer le Club Quad Iroquois dans ses démarches auprès des ministères concernés pour l'obtention de droits de passage sur des terres publiques afin que soit réglée la problématique de circulation sur les chemins Trudel et des Côtes dans Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

### URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

236/07-07-06

#### MANDATS À UN AVOCAT : DOSSIERS D'INFRACTION

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De mandater Me Pierre Chartrand, avocat, pour prendre les recours légaux appropriés pour faire respecter la réglementation d'urbanisme, incluant la rédaction de constats d'infraction sous forme pénale, relativement :

- à des travaux effectués sans permis pour les matricules numéros 9647-78-6050 et 9843-17-7572;
- au nettoyage de terrain pour le matricule numéro 1556-56-7427;
- à du déboisement et/ou du remblai sur la rive pour les matricules numéros 9538-27-8359, 1657-32-1050, 9438-76-8142 et 0035-92-8861.

**ADOPTÉE**

### INFORMATIONS SUR LES LACS

Tel que demandé par certains citoyens et diverses associations de lacs, Monsieur Jean-Charles Clément, inspecteur en bâtiment chargé du dossier des lacs, informe les gens présents des derniers développements en ce qui concerne la mise sur pied d'un programme de protection des lacs et cours d'eau de Rivière-Rouge et présente ses diverses recommandations.

### LOISIRS ET CULTURE

237/07-07-06

#### DEMANDE DU COMITÉ DE LA GARE DE L'ANNONCIATION

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'accorder une aide financière de 1 500,00 \$ au Comité de la Gare de L'Annonciation pour la réalisation d'activités au Centre d'exposition de la Gare de L'Annonciation pour l'année 2006.

**ADOPTÉE**

238/07-07-06

#### ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'une entente relative aux services de secourisme et de sécurité aquatique avec la Croix-Rouge canadienne, Division du Québec, et d'autoriser le paiement des frais d'accréditation au coût de 50,00 \$.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2006

Que cette entente ne s'applique qu'aux programmes aquatiques.

Que le directeur général et /ou le trésorier soi(en)t autorisé(s) à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

**ADOPTÉE**

**239/07-07-06**

### **TRAVAUX AU CAMPING MUNICIPAL**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'entériner les travaux d'enlèvement de produits d'amiante sur un réservoir de 500 gallons au camping municipal de Sainte-Véronique au coût de 12 295,14 \$ plus les taxes par « Services M.C.R. 64 inc. » réalisés dans la semaine du 26 juin 2006, incluant des analyses de l'air et d'autoriser le paiement de la facture relative à ces travaux.

**ADOPTÉE**

### **DIVERS**

**240/07-07-06**

### **TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION DU CHDL-CRHV**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'achat de 4 billets au coût de 150,00 \$ chacun ainsi qu'une commandite de 2 500,00 \$ pour le tournoi de golf bénéfice de la Fondation du CHDL-CRHV qui aura lieu le 28 août 2006.

**ADOPTÉE**

**241/07-07-06**

### **TOURNOI DE PÊCHE DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC-MARSAN**

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,  
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une aide financière de 50,00 \$ à l'Association des résidents du Lac-Marsan pour la réalisation de leur tournoi de pêche annuel qui aura lieu le samedi 22 juillet 2006.

**ADOPTÉE**

**242/07-07-06**

### **DEMANDE DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINTE-VÉRONIQUE**

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,  
appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'achat de 8 billets au coût de 15,00 \$ chacun pour la soirée bénéfice de la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Véronique qui aura lieu le 15 juillet prochain.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

243/07-07-06

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2006

### **FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE ET D'INSTALLATIONS POSTALES**

**ATTENDU QUE** Postes Canada effectue une révision de l'ensemble de son réseau postal et que son intention de fermer le centre de tri de Québec constitue la toute première étape de son examen;

**ATTENDU QUE** le gouvernement fédéral permet à Postes Canada de fermer des bureaux de poste, et ce, en dépit du moratoire qui interdit la fermeture de bureaux de poste situés dans les petites villes et les régions rurales;

**ATTENDU QUE** le réseau postal public assure un lien entre les collectivités de ce pays et aide à surmonter les différences et la distance qui les séparent;

**ATTENDU QUE** le réseau postal public joue un rôle clé dans nos communautés en fournissant des emplois et une infrastructure nécessaire à la prospérité des collectivités;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge demande au ministre responsable des postes, Monsieur Lawrence Cannon, de donner instruction à Postes Canada :

1. d'annuler tout projet de fermeture d'installations postales dans les communautés urbaines et les régions rurales;
2. de tenir des consultations auprès de la population, des syndicats des postes et des autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui permettra de décider des modifications à apporter au réseau de Postes Canada;
3. de maintenir, d'élargir et d'améliorer notre réseau postal public.

#### **ADOPTÉE**

#### **Période de questions du public**

Madame Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Tournoi de golf de la Fondation CHDL-CRHV;
- Possibilité de mesures incitatives pour le reboisement;
- Intervention municipale en cas de catastrophe naturelle;
- Appel d'offres pour le déneigement;
- Changement de noms de rue;
- Festival classique des Hautes-Laurentides.

244/07-07-06

### **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,  
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2006

Que la présente séance soit ajournée au lundi 24 juillet 2006 à 19:30 heures et que l'ordre du jour comprenne, entre autre, les sujets suivants :

1. Embauche d'un directeur des loisirs et de la culture;
2. Appel d'offres no. 2006-06 pour la fourniture de plaques de noms de rues et de numéros civiques : octroi de contrat;
3. Avis de motion : Règlement numéro 98 sur la numérotation civique;
4. Entente à l'utilisation d'une partie de surlargeur de l'emprise du parc linéaire;
5. Portes d'entrée du CSCVR.

Il est 21h25.

**ADOPTÉE**

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Claire Coulombe**